

SARL AUTO-ECOLE FABRICE

47 Rue Victor Hugo
59680 FERRIERE LA GRANDE
SIRET 792 339 475 00032
N° d'Agrément : E1305900390

Site internet : <http://www.autoecole-fabrice.com>

Affichage en agence

Enjeux de la formation préparatoire à l'examen du Permis de Conduire

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'examen

EPREUVE THEORIQUE

Convocation

Avec la fourniture du numéro NEPH, le candidat s'inscrit via une plateforme. Le candidat est informé qu'il doit arriver largement en avance le jour de l'épreuve (15 mn). En cas de retard, le candidat ne sera pas admis dans la salle d'examen. L'épreuve du code prend en effet la forme d'un examen collectif.

Le candidat doit se présenter avec sa convocation et sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). Elle doit être en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans.

Pour être admis, le candidat ne doit pas commettre plus de 5 erreurs. Le résultat est communiqué le jour même par email.

EPREUVE DE CONDUITE

Heures de conduite

Lorsque vous avez passé au moins 20 heures de conduire et que vous êtes suffisamment préparé, l'auto-école vous fournit une date d'examen. Vous devrez vous présenter au lieu de l'examen indiqué en arrivant en avance.

A savoir qu'un candidat peut également passer l'épreuve pratique sur un véhicule automatique. Cette formation est soumise à quelques règles spécifiques.

Durée

L'épreuve de conduite dure 32 minutes au total, formalités administratives et installation du candidat incluses. Au cours de celles-ci, vous auquel l'examineur évalue en outre l'autonomie et la conscience du risque du candidat.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 30. L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et le candidat peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

Une fois l'examen terminé, l'expert dresse le certificat d'examen en établissant un bilan des compétences du candidat. Hormis lorsqu'une erreur éliminatoire a été commise, l'examineur établit le total chiffré des points obtenus.

La réponse à l'examen du permis de conduire est transmise par voie postale et par email. En cas de réussite à l'examen, il vaut titre de permis de conduire pendant une durée de 4 mois à compter de la date de l'épreuve.